

## Dix ans déjà...



Jean-Pierre  
**BOIVIN**  
Directeur  
scientifique,  
Avocat,  
SCP Boivin  
et Associés

Dix années à peine se sont écoulées depuis que paraissait – fragile et presque timide – le premier numéro du *Bulletin de Droit de l'environnement industriel* dont la préface, intitulée « le fil d'Ariane », résumait tout à la fois les objectifs et l'ambition.

Autour de ce projet se sont mobilisés ceux qui, à un titre ou à un autre, ont été les fidèles observateurs des déferlantes qui, réforme après réforme, ont remodelé

en profondeur le paysage industriel français et européen.

Les manifestations organisées autour du dixième anniversaire de la revue ont permis de mesurer le chemin parcouru et de dresser un bilan d'étape.

Durant ces dix années, le *BDEI* s'est progressivement imposé comme une référence incontournable d'information et de réflexion en matière d'environnement industriel. Il doit son audience auprès des praticiens et des juges à la grande qualité de ses auteurs, à la pertinence et à l'actualité des thèmes abordés, mais aussi à la perspicacité et à la clairvoyance de ses analyses. Mais, rien de tout cela n'aurait été possible sans la grande stabilité de son comité de rédaction qui a su, par la régularité de ses arbitrages, maintenir au fil des années une ligne éditoriale cohérente et claire. L'arrivée de cette revue au sein d'un groupe de taille internationale au début des années 2000 a été l'occasion privilégiée de donner au *BDEI* un nouvel essor qui s'est concrétisé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, par une double mission.

La première est au carrefour de l'information et de la veille juridique. Sous la rubrique « *Actualités* », il s'agit d'offrir au lecteur un suivi rigoureux et régulier des évolutions réglementaires et jurisprudentielles dans les domaines de l'eau, de l'air et de l'énergie, du bruit, des déchets et des installations classées. Comme le soulignait Delphine Déprez dans son précédent éditorial, le *BDEI* est devenu presque naturellement la plate-forme commune d'information et de suivi des ouvrages de la *Collection Lamy Environnement*.

La seconde mission, sous la rubrique « *Perspectives* », s'inscrit dans la continuité de ce qui a incontestablement fait la force et le succès du *BDEI*, à savoir les réflexions des meilleurs spécialistes du droit de l'environnement. A travers leurs articles et leurs commentaires, universitaires et praticiens seront invités à mettre en perspective les principales évolutions de la matière.

La clairvoyance de leurs analyses d'hier et de demain a permis et permettra aux décideurs publics et privés de mieux étayer leurs choix.

Pour l'accomplissement de ces missions, les moyens en hommes ont été notablement modifiés.

Le Conseil scientifique a été étoffé et diversifié pour couvrir la grande variété des sujets abordés.

Le Comité de rédaction a lui-même été renforcé pour accueillir de nouveaux universitaires.

Je remercie celles et ceux qui ont accepté de nous apporter leur concours dans cette formule enrichie et je ne doute pas qu'ainsi formée cette équipe soit à la hauteur des attentes d'un lectorat fidèle et exigeant.

Merci à chacun de nos lecteurs de la confiance qu'il nous accorde.

Auteurs et administrateurs de cette revue en sont fiers et heureux. ♦